

Le Syndicat Du Bassin Versant Du Né

Travailler ensemble pour préserver
l'eau et les milieux aquatiques !

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

est une mission de service public assurée par les collectivités locales et les syndicats de bassins. Le territoire du **SBVNé** s'étend sur **cinq EPCI ***: CC des 4B Sud-Charente, CA du Grand Cognac, CC de la Haute Saintonge, CC Lavalette Tude Dronne et CA du Grand Angoulême. Des programmes d'actions y sont mis en place pour atteindre le **bon état de l'eau et des milieux aquatiques**.

- Un outil de planification : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Charente 2020 - 2025
- Un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) 2023 – 2032
- Un programme Re-Resources 2022 – 2026

La **préservation et la restauration** des milieux aquatiques sont de forts enjeux de notre territoire. En effet, ces milieux sont riches en biodiversité, ils permettent entre autre de limiter l'impact des crues et des étiages (débits faibles), et participent à l'épuration de l'eau.

* EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Contactez nos agents :

Laurent PAULHAC : Directeur
06 07 64 55 92 / laurent.paulhac@siah-ne.fr

Benoît BÉBIEN : Technicien milieux aquatiques
07 85 29 96 87 / benoit.bebien@sbvne.fr

Méline CALVY : Animatrice gestion intégrée
06 30 28 31 37 / gestion.integree@sbvne.fr

Margaux PIETTE : Technicienne zones humides et animatrice Natura 2000
07 56 42 91 93 / margaux.piette@sbvne.fr

Yannick MAURIN : Adjoint technique
06 74 53 06 48 / equipe.riviere@sbvne.fr

Pascal MAGDELAINE : Adjoint technique
06 07 89 83 44 / equipe.riviere@sbvne.fr

Nous contacter :

Téléphone : 05 45 78 74 45
Mail : secretariat@siah-ne.fr

Informez vous sur : sbvne.fr et



Le SBVNé en quelques chiffres :

- Création en 1968 par M. Félix Gaillard
- 875 km² et 900 km de cours d'eau
- 5 EPCI *
- 1 comité syndical composé de 34 élus
- 1 équipe de 7 personnes
- 150 ouvrages sous gestion du SBVNé
- 4 zones Natura 2000

Nos actions au service de l'intérêt général :



Suivi de la qualité des eaux (prélèvements, analyses et interprétation des données).
Participation au programme Re-Sources Coulonge et St-Hippolyte : actions agricoles.
Education/sensibilisation aux enjeux liés à l'eau (pour les scolaires et les collectivités).



Analyse de la qualité de l'eau



Parcelle viticole enherbée



Gestion des ouvrages hydrauliques pour la régulation et le partage des eaux : suivi d'un protocole de gestion pour les manœuvres de vannes.



Manipulation d'ouvrage



Prévention du risque d'inondation : repérer les zones à risque, ralentir les écoulements sur les versants...



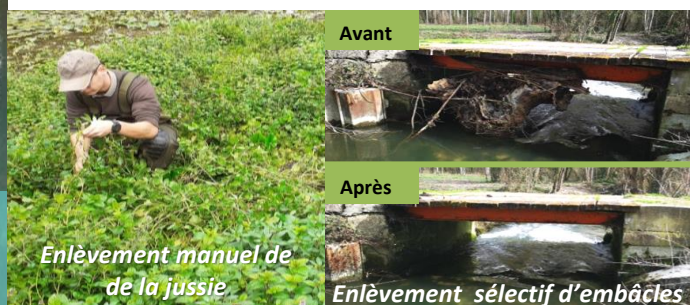
Plaine de Ladiville en crue



Plantation de haies



Gestion de la végétation rivulaire (ripisylve) et réalisation de plantations.
Gestion des plantes envahissantes (jussie, renouée du japon).
Enlèvement sélectif d'embâcles.



Enlèvement manuel de la jussie

Enlèvement sélectif d'embâcles



Restauration de la continuité écologique : mise en place de bras de contournement ; effacement d'ouvrages ou de plans d'eau.
Diversification des écoulements et des habitats aquatiques. Renaturation du milieu.



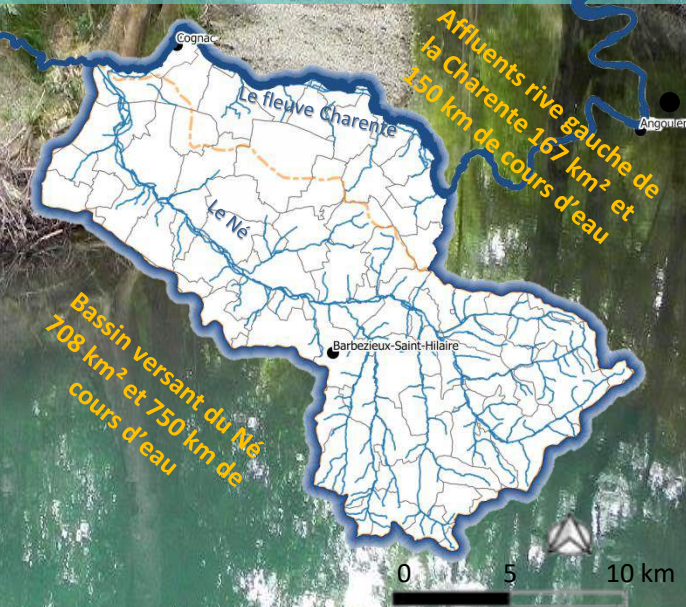
Renaturation du Né à Côteaux du Blanzacais



Préservation et restauration des zones humides.
Animation du site Natura 2000 de la Vallée du Né.



Zone humide sur le Né aval



Une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant

Le SBVNé réalise diverses actions permettant d'améliorer l'état de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont réalisées en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. La gestion intégrée a été mise en place depuis de nombreuses années au SBVNé pour assurer une cohérence territoriale et répondre aux différents enjeux (milieux aquatiques, urbanisation, agriculture, boisements, eau potable, aménagement des versants, fleuve Charente...). Cette démarche s'appuie sur une prise de conscience collective et une volonté politique locale d'agir.

* EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale